



# L'INFORMATEUR

Volume 29

Numéro 2

février 2022

## MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

### MAIRE

Jules Soucy

### CONSEILLÈRE & CONSEILLERS

Guillaume Morin  
Jean-Noël Moreau  
Sébastien Thériault  
Yves Lebel  
Linda Levesque  
Jérôme Dubé

### BUREAU MUNICIPAL

112, RUE DES ÉRABLES-LOCAL 101

Packington QC G0L 1Z0

☎ : 418 853-2269 poste 4645

☎ : 418 854-8457

@: info@packington.org

http://www.packington.org

Denis Moreau, directeur général/sec.trés.  
Roxanne C.-Gagnon, adj. administrative

COMMISSION DES LOISIRS  
DE PACKINGTON INC.

☎ : 418 853-5290

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ : 418 853-5290

POSTE CANADA

☎ : 418 853-3675

CANTINE DE LA PLAGE

☎ : 418 853-5680

GARAGE MUNICIPAL

☎ : 418 853-6309

INCENDIE & URGENCE

☎ : 9-1-1

SURÉTÉ DU QUÉBEC

☎ : 418 899-6757

### HORAIRE RÉGULIER

### DU BUREAU MUNICIPAL

L'horaire régulier :

Du lundi au jeudi

De 9 h 00 à 12 h 00

De 13 h 30 à 16 h 30

Vendredi :

De 9 h 00 à 12 h 00.

## Mot de Monsieur le maire

Chers citoyennes et citoyens,

Le mois de février est bien entamé laissant derrière lui les journées froides du mois de janvier. La température s'annonce maintenant plus clémente pour les activités hivernales extérieures. Comme je l'ai mentionné dans mes communications précédentes, c'est au cours du présent mois que nous allons voir la finalisation de l'agrandissement du chalet communautaire. Suite à une visite du chantier ainsi qu'une rencontre avec les firmes professionnelles associées au projet, nous avons constaté que les travaux ont grandement avancé au cours des dernières semaines. Le revêtement extérieur est posé tout comme les recouvrements de plancher. La nouvelle cuisine est présentement en installation. Tous les organismes utilisateurs du chalet auront accès à une cuisine ultra moderne et surtout très fonctionnelle lors des prochains événements.

Le conseil municipal s'est réuni de façon virtuelle le 7 février dernier. La séance a d'ailleurs été enregistrée et est disponible sur le site web de la municipalité tout comme celle du 18 janvier. Je vous invite à aller visionner les deux rencontres pour être bien informés des décisions prises. Lors de sa séance, le conseil a entre autres adopté son code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. Je tiens à préciser que chaque élu a l'obligation de suivre une formation sur le comportement éthique en politique municipale. Tous les membres de notre conseil l'auront suivie d'ici le printemps.

Nous sommes fiers de vous mentionner que notre municipalité est inscrite dans le cadre des activités VIP de la semaine de relâche qui aura lieu du 7 au 11 mars dans la MRC du Témiscouata. La glissade en tubes, le patinage et la raquette seront proposés aux familles. Cette période de vacances bien méritée

pour nos élèves leur permettra de vivre des beaux moments en famille.

En terminant, nous pouvons apercevoir nos acériculteurs à l'œuvre afin de réaliser l'étape d'entaillage des érables. Nous leur souhaitons une bonne fin de préparation et une belle saison des sucres qui arrivera très bientôt.

Je vous donne rendez-vous à notre prochaine séance du conseil qui aura lieu le 7 mars prochain. D'ici là, portez-vous bien.

***Jules Soucy***

***Maire***

### **DATES DES SÉANCES POUR 2022**

7 mars 2022	4 avril 2022	2 mai 2022
6 juin 2022	4 juillet 2022	22 août 2022
6 sept. 2022	3 octobre 2022	7 novembre 2022
5 décembre 2022		

**À 19 h 30 au 115, rue Soucy Packington.**

### **Réouverture des lieux culte**

**À compter du lundi le 7 février 2022**, nos églises pourront réouvrir leur porte.

À noter que les 13 et 20 février 2022, il y aura messe à Packington dès 9h. Nous procéderons au tirage de la contribution volontaire du mois de décembre et janvier pendant ces deux messes à venir. Alors, pour tous ceux qui désirent encore participer aux contributions volontaires pour l'année 2022, n'oubliez pas de venir apporter votre contribution au bureau de la fabrique ou par la poste, si ce n'est pas déjà fait. Merci de votre générosité et au plaisir de vous revoir!

N.B. Le passeport vaccinal ainsi que le port du masque est toujours en vigueur.

---

Aux Contribuables de la susdite municipalité

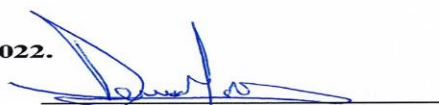
---

## AVIS PUBLIC

Le Conseil municipal de la paroisse de Packington a adopté, lors de sa séance du 7 février 2022, le règlement 331-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus(es) municipaux.

Toutes personnes peuvent consulter ledit règlement sur le site de la municipalité ou au bureau municipal durant les heures d'ouvertures soient du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 16 h30 et le vendredi de 9 h à 12 h.

DONNÉ À Packington, ce 9<sup>e</sup> jour de février 2022.



\_\_\_\_\_  
Directeur général / Greffier

### Chalet communautaire : Location de salles

- Considérant que nous sommes présentement en construction au chalet communautaire et que l'échéancier des travaux est fixé au 28 février 2022;
- Considérant le contexte de la pandémie et l'obligation du propriétaire de s'assurer que toutes les personnes ont leur passeport vaccinal;
- En conséquence,  
il est proposé par Jérôme Dubé  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington ne fera pas de location de salle tant et aussi longtemps que les travaux ne seront pas terminés et que le bâtiment sera livré.

## Vaccination sans rendez-vous

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent annonce le passage d'une équipe mobile de vaccination contre la COVID-19 le **24 février 2022** au Centre communautaire de Packington de 13 h à 18 h 45. De plus, des infirmières seront sur place pour répondre à toutes vos questions au sujet de la vaccination contre la COVID-19, et ce, sans obligation de votre part. Les vaccins Moderna et Pfizer BioNTech seront disponibles lors de cette activité. Les doses 1 et 2 seront proposées pour les enfants de 5 à 17 ans et les doses 1 et 2 de même que la dose de rappel (dose 3) seront offertes aux personnes de 18 ans et plus. Aucun rendez-vous n'est nécessaire. Nous vous attendons en grand nombre.

**Jean-Philippe Levasseur, Coordonnateur régional vaccination Covid-19**

Vous voulez profiter des plaisirs de l'hiver en famille ?  
**Nous avons fait l'acquisition de 23 paires de raquettes à neige  
de différentes catégories**

Il vous sera possible de faire la location des raquettes  
Vous devez réserver vos raquettes  
en vous présentant au Chalet Communautaire (bulle familiale )  
ou en communiquant avec  
**MARIE-FRANCE AU 418-860-5936**



La location est gratuite mais un dépôt de 10 \$/paire de raquettes sera exigé .

MERCI À NOS PARTENAIRES : URLS du Bas St-Laurent



Festival de la forêt sous toute ses couleurs  
Municipalité de Packington  
Comité des Loisirs  
Coin du Sport de Dégelis  
Raquettes GV



## Programme Bornes électrique au travail



La municipalité de Packington à fait l'installation de  
deux bornes électrique sur le stationnement du  
bureau municipal grâce au programme Roulez vert



Québec 



**Municipalité de Packington**  
**112, rue des Érables Local 101**  
**Packington (Québec) G0L 1Z0**

## Offre de services

La Municipalité de Packington, propriétaire du restaurant de la plage municipale recherche une personne dynamique pour exploiter son service de restauration et s'occuper des locations du terrain de camping. Le camping compte une trentaine de sites dont la majorité sont munies des trois (3) services. La Plage et le camping se situent au 585 et 590 5e Rang Sud près du lac Jerry (Méruimticook). Des conditions très avantageuses seront proposés afin de tout mettre en œuvre pour assurer la viabilité et la qualité de ce service très apprécié de notre fidèle clientèle. L'ajout de plusieurs investissements récréatifs et de nouvelles activités estivale permettent un achalandage accru de notre site. Les personnes intéressées devront présenter une offre de services au conseil municipal en tenant compte des exigences du propriétaire des lieux.

### Conditions

1. Être ouverte tous les jours de la semaine du 24 juin au 1<sup>er</sup> septembre;
2. Devront se procurer tous les permis nécessaires à la gestion du restaurant;
3. Devra fournir sa police d'assurance responsabilité comme exploitant d'un restaurant;
4. Devra se conformer aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux;
5. Devra s'assurer de l'entretien normal du restaurant et des équipements en place;
6. Devront voir à l'accueil et diriger les campeurs sur le site loué;
7. Devront payer toutes les dépenses reliées à son exploitation (téléphone, électricité, gaz propane et toutes fournitures reliées à son exploitation);
8. Devra tenir un registre de location tout au long de la saison et en informer le propriétaire;
9. Devra avoir une expérience comme restaurateur;
10. La Municipalité accorde 15 % des revenus de location des terrains de camping à la personne qui s'en occupe;

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre, par la poste, par télécopieur ou par courriel, pour le **vendredi 4 mars 2022 à 11 h** aux coordonnées suivantes :

Municipalité de Packington  
Denis Moreau, directeur général  
112, rue des Érables Local 101  
Packington (Québec) G0L 1Z0  
Téléphone : 418 853-2269  
Télécopieur : 418 853-6427  
Courriel : [info@packington.org](mailto:info@packington.org)

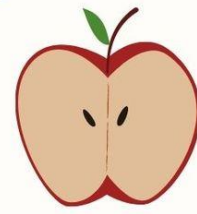


**Vous avez  
des  
pommiers  
sur votre  
terrain ?**

**Vous savez  
où trouver  
des  
pommiers  
sauvages ?**



Contactez nous au  
**514 651 6036**  
ou à



**paulinperaltavergerjal@gmail.com**

**1.**

Nous vous aidons à donner de l'amour à vos arbres

**2.**

Nous cueillons les pommes inutilisées

**3.**

Nous fabriquons du bon cidre local pour les gens d'ici !



**Pauline Peralta et Vincent Garant Caron**

**PROJET DE VERGER CIDRICOLE  
AU TÉMISCOUATA**



## Proclamation Année du Jardin 2022

La municipalité de Packington **PROCLAMME 2022, Année du jardin** en célébration de la contribution des jardins et du jardinage au développement de notre pays, notre municipalité et à la vie de nos citoyens et citoyennes en termes de santé, de qualité de vie et de défis environnementaux; et

Que le samedi précédant la Fête des Pères, le 19 juin en 2022, soit reconnu comme la Journée du jardin à Packington comme legs de l'**Année du jardin 2022 du Canada**



**Invitation**  
*Vous êtes producteur (trice) ou transformateur(trice) de la MRC de Témiscouata ?*

**PROJET DE MARCHÉ MOBILE AU TÉMISCOUATA**  
**MARDI, 15 FÉVRIER 2022 À 19H00**  
**VIA ZOOM**

**Vous êtes cordialement invité (e) à participer à une rencontre Zoom qui vous permettra de découvrir le projet de "Marché mobile".**

**Cette initiative a pour objectif d'offrir des solutions concrètes de distribution et de mise en marché des produits du terroir témiscouatain. C'est aussi une occasion de mettre en lumière les producteurs (trices) et les transformateurs (trices) de notre région et de faire connaître leurs produits.**

**Au plaisir de vous y voir nombreux (ses) !**

Voici une invitation qui saura vous interpeller !

Pour obtenir le lien de connexion ZOOM, bien vouloir vous inscrire auprès de Mme Yaël Steck, chargée de projet: [marchemobile@corpovpt.org](mailto:marchemobile@corpovpt.org)

# Une solution accessible pour recycler ses tubulures d'érable.

Saviez-vous que le Témiscouata est la 2<sup>ème</sup> région productrice de sirop d'érable au Québec et compte plus de 5,5 millions d'entailles.

Les tubulures consistent un des principaux outils de travail des acériculteurs mais, une fois rendues en fin de vie, il est interdit de les brûler ou de les enfouir.

En effet, en plus de contaminer l'air ou les sols, ces pratiques viennent polluer l'outil de travail des acériculteurs que sont les érablières.

Selon une étude récente, notre région doit se débarrasser chaque année d'environ 164 tonnes de vieilles tubulures.

<https://www.agrireseau.net/documents/108426/plastiques-agricoles-au-bas-saint-laurentfaits-saillants>

Depuis près de 10 ans, la RIDT a mis en place une solution pour les acériculteurs afin de les aider à mieux gérer ces matières.

Ainsi, plus de 80 % des tubulures remplacées sont déjà recyclées au Témiscouata.

<https://www.ridt.ca/services-ridt/tubulures>

Tous les acériculteurs ont donc accès gratuitement aux 4 écocentres de la RIDT et peuvent aller y porter leurs tubulures de type 5/16 ou main.

Il faut séparer les deux types de matières pour les décharger mais les unions ou raccords peuvent rester sur les tuyaux.

Les tubulures doivent être « propres », sans terre ou branches/végétaux au travers et ne plus avoir de fil métallique accroché dessus.

Pour les tubulures de type main ayant un fil métallique le long, la RIDT recommande aux acériculteurs de les conserver pour le moment, des solutions sont en cours de développement pour tenter de les accepter tel quel, mais sans certitude toutefois.

Vous avez des questions pour savoir quoi faire avec vos tubulures, contactez la RIDT au (418) 853-2220 poste 2 ou [info@ridt.ca](mailto:info@ridt.ca)





# La chronique municipale de la Sûreté du Québec.

## Conseils pour une conduite hivernale sécuritaire

En hiver, les conducteurs doivent adapter leur conduite aux conditions météorologiques et routières. Le conducteur doit diminuer sa vitesse lorsque la visibilité est réduite à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations, ou lorsque la chaussée est glissante ou qu'elle n'est pas entièrement dégagée. En cas de conduite non adaptée, le conducteur s'expose à une amende de 60\$ plus les frais et 2 points d'inaptitude.

Le pare-brise et les vitres d'un véhicule doivent être débarrassés de tout élément susceptible de réduire la visibilité du conducteur. Les phares, les feux et les réflecteurs doivent être également dégagés. Personne ne peut conduire un véhicule recouvert de glace, de neige ou de toute autre matière pouvant se détacher du véhicule et constituer un danger pour les autres usagers de la route. En cas de non-respect, le conducteur est passible d'une amende de 100\$ à 200\$.

Voici quelques conseils pour demeurer en sécurité sur les routes en hiver :

1. Préparez une trousse de fournitures d'hiver (brosse à neige, grattoir à glace, liquide de lave-glace, pelle, vêtements chauds) et conservez là en tout temps dans votre véhicule.
2. Allumez toujours vos phares et vos feux de croisement quand les conditions l'exigent.
3. Conduisez lentement, gardez une distance de sécurité avec le véhicule devant vous et attention à la glace noire, même s'il fait beau.
4. Si possible, reportez votre déplacement si les conditions routières sont mauvaises.
5. Lors des opérations de déneigement, tenez-vous loin des déneigeuses. Les véhicules de déneigement comportent de nombreux angles morts qui empêchent leur conducteur de bien voir les autres usagers de la route.

Pour terminer, vous pouvez contacter info transports avant un déplacement. Soit par téléphone en composant le 511 ou sur internet au [www.quebec511.info/fr/default.aspx](http://www.quebec511.info/fr/default.aspx) (site web présentant l'évolution des systèmes météorologiques).



### **Dave Ouellet, sergent**

Coordonnateur des relations communautaires  
Poste de la MRC de Rivière-du-Loup  
Sûreté du Québec  
Bureau 418 862-6303, poste 209  
Télécopieur 418 862-3789  
[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)

## NOUVEAU SITE WEB

### La route de l'entrepreneur

Visitez notre plateforme en ligne dédiée à guider les entrepreneurs vers la réussite de leur projet d'affaires, une étape à la fois. Découvrez des conseils pratiques, outils téléchargeables et ressources locales.

Boîte à outils À propos Réseau Nous joindre

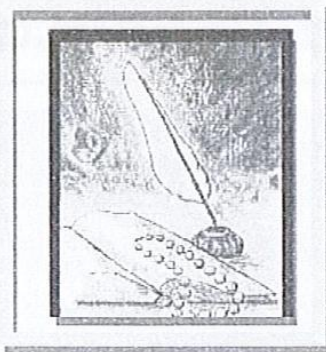


visitez la plateforme

# Route de l'entrepreneur

Votre guide dans l'ascension vers la réussite de votre projet d'affaires, une

étape à la fois. <https://routedelentrepreneur.com>



## Invitation au Club de lecture

« L'héritage des mots »

Animé par Sylvie Marquis

Venez nous parler de vos coups de cœur et découvertes.

Les mercredis 2 mars, 6 avril et 4 mai à 13 h 15 au Centre

Service gratuit de prêt de livre sur place

**Maximum 8  
participantes**

## ACTIVITÉS de L'APPUI au Témiscouata

Formation avec Santé Mentale Québec  
par Kyliane Guay

« La santé mentale et les 7 astuces pour se recharger »

Date : Jeudi 10 mars à 13 h 15

Via la plateforme Internet Zoom



### Journée justice avec la Centre de Justice de Proximité

Date : Mardi 29 mars

Conférence à 10 h

« Régime de protection (Nouvelles lois) »

Via la plateforme Internet Zoom et possibilité en présentiel  
au Centre des Femmes à Saint-Louis

Rencontre individuelle sur rendez-vous  
de 13 h à 16 h au Centre des Femmes à Saint-Louis

**GRATUIT!** Informations ou inscription 418-854-2399

L'APPUI  
POUR LES  
PROCHES AIDANTS

Centre  
des femmes  
du Témiscouata



## OYÉ! OYÉ!

Notre équipe est heureuse de dévoiler les détails des  
activités de notre programmation

HIVER/PRINTEMPS 2022



### Journée internationale des droits des Femmes

Le Comité 8 mars du Témiscouata est heureux de  
souligner avec vous « La journée internationale  
des droits des Femmes »

Le mercredi 9 mars à 18 h 45

Sous le thème : « L'avenir est féministe »

Un spectacle d'humour avec  
l'humoriste/conférencière Chantal Fleury  
vous sera présenté via la plateforme zoom.

Possibilité d'assister en **présentiel** au BeauLieu  
Culturel, quartier Notre-Dame-du-Lac **OU**  
au Centre des Femmes à Saint-Louis

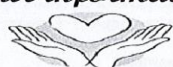
Surveillez notre page facebook et nos publicités  
pour être informées de l'activité et des changements,  
s'il y a lieu.

Ensemble, nos implications font la différence!

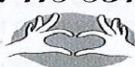
Pour information : 418-854-2399



S'outiller



Agir ensemble



S'entraider



Prendre soin  
de soi





Centre des  
Femmes  
du Ô Pays

Centre  
des femmes  
du Témiscouata



## **Journée internationale des droits des Femmes!**

**Saint-Louis-du-Ha!Ha!, 10 février 2022**

Le Comité local du 8 mars invite toute la population à une soirée spectacle d'humour virtuel pour souligner la Journée internationale des droits des femmes sous le thème : l'avenir est féministe! Voilà l'occasion de rire, faire baisser la pression des derniers mois et de s'accorder un moment pour soi. Chantal Fleury, l'Humoriste-Ricaneuse et Conférencière nous offre une soirée exaltante de rire et d'inspiration en deux parties. Confé-show : Féministe? Mets-en! Spectacle d'humour hilarant : « Femme Cougar? MarRRrwouèè!!! Attache tes hormones avec de la babiche, on s'fera pas d'la quiche! »

On vous attend le mercredi 9 mars à 18h45 via la plate-forme zoom (le lien vous sera transmis après votre inscription).

L'inscription est obligatoire puisque les places sont limitées. L'activité est gratuite!

Il y aura quelques places disponibles pour visionner sur grand écran au Beaulieu Culturel du Témiscouata, au Centre des Femmes à Saint-Louis-du-Ha! Ha! ainsi qu'à la salle municipale de Lac-des-Aigles.

Pour inscription et information :

Centre des femmes du Ô Pays 418-779-2316, par courriel au [cfop@globetrotter.net](mailto:cfop@globetrotter.net) ou via Facebook.

Centre des femmes du Témiscouata 418-854-2399, par courriel au [femtemisjessica@videotron.ca](mailto:femtemisjessica@videotron.ca)



**Source :** Sabrina Ouellet, Comité local 8 mars  
Centre des femmes du Ô Pays  
418-779-2316  
[cfop@globetrotter.net](mailto:cfop@globetrotter.net)

Jessica Dubé, Comité local 8 mars  
Centre des Femmes du Témiscouata  
418-854-2399  
[femtemisjessica@videotron.ca](mailto:femtemisjessica@videotron.ca)